

Surveillance sanitaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation n° 2017/22 du 16 juin 2017

Cellule d'intervention de Santé publique France en région (Cire) Auvergne Rhône-Alpes

| Actualités - Faits marquants |

- BEH hors-série Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2017
 - o Consulter le document

• BEH n°13/2017:

- Corpulence des enfants et des adultes en France métropolitaine en 2015. Résultats de l'étude Esteban et évolution depuis 2006
- Exposition des salariés à de multiples nuisances cancérogènes en 2010
- Consulter le document

Canicule :

Quatre départements de la région (l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône) ont été placés en niveau 2 (jaune) de la surveillance canicule "avertissement chaleur". Cet épisode a débuté dimanche 11 juin à partir de 16h. La vigilance jaune a été levée pour l'Isère et le Rhône le mercredi 14 juin à 16h, et en Ardèche et dans la Drôme le jeudi 15 juin à 16h.

Cet épisode ayant duré plusieurs jours et étant considéré comme précoce dans la saison, quelques recours aux urgences ou aux associations SOS Médecins ont pu être recensés.

En effet, sur cette période, pour l'ensemble de la région, une trentaine de consultations SOS Médecins ainsi qu'environ 80 consultations aux urgences en lien avec la chaleur ont été recensées. Ces consultations concernaient principalement des personnes âgées de 75 ans et plus.

Indépendamment des franchissements des seuils d'alerte météo, il n'est pas inutile de rappeler à l'ensemble de la population les recommandations de prévention du risque canicule. A ce titre, le département de l'Allier, qui ne faisait l'objet d'aucune vigilance particulière a connu un épisode marquant concernant des élèves de plusieurs écoles primaires réunis à l'occasion d'un évènement sportif. Certains d'entre eux ont dû être hospitalisés pour suivi.

Aussi, pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau; mouiller son corps et se ventiler; manger en quantité suffisante; éviter les efforts physiques; ne pas boire d'alcool; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...); donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- www.social-sante.gouv.fr/canicule
- www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : 0 800 06 66 66

| Tendances |

Surveillance renforcée Chikungunya – Dengue – Zika :	page 2
Allergies : activité élevée	. page 4
Gastro-entérites aiguës : activité faible	. page 5
Indicateurs non spécifiques: activité stable	. page 7

| Surveillance renforcée Chikungunya - Dengue - Zika |

Le plan national de lutte anti dissémination du chikungunya et de la dengue initié en 2006, reste actif et intègre cette année 33 départements métropolitains où le vecteur de ces arboviroses, *Aedes Albopictus* (dit moustique tigre) est désormais implanté et actif. En effet, l'**Arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 26 août 2008 fixant la liste des départements** (départements classés en niveau 1) où les moustiques constituent une menace pour la santé de la population a ajouté 3 départements : l'Aveyron, le Gers et le Haut-Rhin.

Neuf des nouvelles régions (Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Ile-de-France, Occitanie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes) s'inscrivent dans le dispositif de surveillance.

Six départements de notre région, soit la moitié d'entre eux : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Savoie sont concernés.

En 2017, le plan n'a pas été modifié mais il est demandé de surveiller, pendant la période d'activité du vecteur qui débute **le 1^{er} mai** et se prolonge **jusqu'au 30 novembre 2017**, en plus de la **dengue**, **du chikungunya et du zika**, **la fièvre jaune** dans le cadre notamment de l'épidémie sévissant au Brésil depuis 2017. La surveillance entomologique pourra ainsi être mobilisée s'il survenait un cas suspect importé de ces arboviroses dans un de nos départements en niveau 1. La surveillance épidémiologique s'applique selon les mêmes modalités que celles des années précédentes.

Signalement à l'ARS

Dans ce cadre, tous les cas <u>suspects importés de dengue, chikungunya et zika</u> sont à signaler sans délai à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes qui coordonne les investigations, à l'aide de la <u>Fiche de signalement accéléré</u>

Des cartes sont à disposition sur les sites du CDC concernant les zones de circulation active de la <u>dengue</u>, <u>le chikungunya</u> et <u>le zika</u>. Actuellement, il n'y a pas de circulation épidémique de ces virus en Guyane, Martinique et Guadeloupe. Au cours du second trimestre 2017, un foyer actif de cas autochtones de dengue ainsi que d'autres cas sporadiques dispersés dans plusieurs communes ont été identifiés à la Réunion.

Tout cas suspect importé de fièvre jaune est à signaler sans délai à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes au moyen de la fiche de DO. La liste des pays à risque et des recommandations de vaccination pour la fièvre jaune sont disponibles sur le site de l'OMS et des cartes sont à disposition sur les sites des CDC et de l'ECDC (épidémie Brésil 2017). Du fait de la recommandation de vaccination lors de séjour en zone à risque, la probabilité de cas importé est faible.

Le CNR des arbovirus est le seul laboratoire en France métropolitaine à réaliser le diagnostic de fièvre jaune.

L'évocation de ce diagnostic ne dispense pas d'une recherche concomitante des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.

Le signalement permet de déclencher une série de mesures dont l'objectif est d'éviter l'initiation d'une chaîne de transmission de ces arbovirus et la survenue de foyers autochtones sur le territoire métropolitain. Cette procédure entraîne, dès le stade de la suspicion, la mise en place des mesures adaptées de lutte anti-vectorielle autour des cas et permet une confirmation biologique accélérée des cas suspects.

Définitions de cas

Cas importé: cas ayant séjourné en zone de circulation connue du ou des virus dans les 15 jours précédant le début des symptômes.

Cas suspect de chikungunya et de dengue : cas ayant présenté une fièvre > à 38,5°C d'apparition brutale et au moins un signe parmi les suivants : céphalées, arthralgies, myalgies, lombalgies, ou douleur rétro-orbitaire, sans autre point d'appel infectieux.

Cas suspect de zika : cas ayant présenté une éruption cutanée à type d'exanthème avec ou sans fièvre même modérée et au moins deux signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies, en l'absence d'autres étiologies.

Cas suspect de fièvre jaune : personne non vaccinée en provenance d'une zone de circulation de la fièvre jaune depuis moins de 6 jours avant l'apparition des premiers symptômes, présentant un tableau clinique évocateur de fièvre jaune.

Diagnostic du chikungunya, de la dengue et du zika

Les analyses de diagnostic dengue, chikungunya et Zika (RT-PCR et sérologie) ont été introduites dans la nomenclature des actes de biologie et sont remboursées par l'Assurance Maladie sous réserve des conditions suivantes :

- Présence d'une symptomatologie évocatrice chez un patient.
- Retour d'une zone touchée par l'un de ces 3 virus
- Séjour dans un des 33 départements où le moustique est implanté pendant sa période d'activité du 1^{er} mai au 30 novembre

Il est recommandé de demander systématiquement les diagnostics de ces 3 arboviroses.

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	
RT-PCR sur sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR sur urines (zika)																	
Sérologie (IgM-IgG) (chik-dengue-zika)																	

Date de début des signes
Analyse à prescrire

Les analyses biologiques recommandées en fonction de la date de début des signes, sont précisées dans le tableau ci-dessus. Il est à noter que la virémie dans une infection par le virus zika, est courte alors que la virurie est prolongée jusqu'à 10 jours.

D'autre part, des réactions croisées en sérologie sont fréquentes rendant l'interprétation délicate entre dengue et zika. Ainsi, une séro neutralisation devient nécessaire. Cette technique reste complexe et n'est réalisée que par le CNR Arbovirus. Elle est donc réservée exclusivement aux femmes enceintes et aux formes graves neurologiques.

Pour en savoir plus

Point épidémiologique Antilles

Point épidémiologique Guyane zika Point épidémiologique Guyane chikungunya Point épidémiologique Guyane dengue Point épidémiologique à la Réunion

Santé publique France

| Résultats de la surveillance |

Semaine 24	(données provi	soires arrêt	ées au 13/06/201	17)						
		Cas	s confirmés impor	tés		Investigations	s entomologiques			
Département	Cas signalés (N)	dengue	chikungunya	zika	fièvre jaune	flavivirus	En cours d'analyse biologique	Prospection*	Traitement**	Cas exclus
Ain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ardèche	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-
Drôme	2	-	-	-	-	-	2	1	-	-
Isère	10	2	-	-	-	-	4	1	-	4
Rhône	8	1	-	-	-	-	2	2	-	5
Savoie	3	2	-	-	-	-	0	2	-	1
Total	24	6	-	-	-	-	8	7	-	10

^{*} certaines en cours non enregistrées; ** adulticide

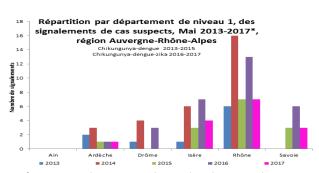
Ce premier mois achevé de surveillance renforcée indique une activité modérée. Parmi les cas confirmés, seuls des diagnostics de dengue sont identifiés, pour l'instant. Parmi les 6 cas de dengue importés, 2 revenaient de Côte d'Ivoire, 2 de Polynésie française, 1 de Thaïlande et 1 autre des Sevchelles.

Dans la mesure où il s'agit pour notre région de la cinquième année de surveillance, il est intéressant de comparer différents critères. Pour mémoire, le département de Savoie n'a été intégré au dispositif qu'en 2015 et celui de l'Ain, en 2016. L'analyse qui suit ne s'intéressera qu'au mois de mai.

Figure 1



Figure 2



Ainsi, on note pour ce mois, au cours de ces 4 dernières années, un nombre moyen de 21 signalements de cas suspects, *versus* 15 en 2017(Figure 1). Tous les départements, hormis l'Ain, reçoivent des premiers signalements dès le début de la surveillance (Figure 2). Parmi les cas confirmés, en opérant un focus sur ceux de dengue, c'est exclusivement, dans le Rhône, que des cas sont identifiés chaque année, dès le mois de mai (Figure 3). Parmi les différentes modalités disponibles dans le dispositif de surveillance renforcée, celui de signalement accéléré permet d'avertir les autorités sanitaires dès la suspicion. La figure 4 montre, pour ce premier mois de surveillance, l'appropriation progressive de ce dispositif par les professionnels de santé de la région, au fil des années.

Figure 3

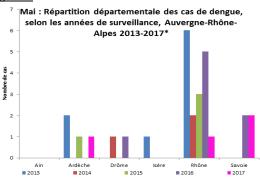
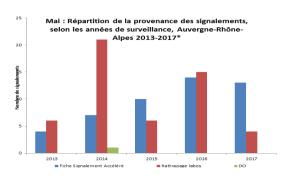


Figure 4



| Allergies|

L'activité pour allergies des associations SOS Médecins de la région est très élevée.

Le risque d'allergie est très élevé sur l'ensemble de la région. Les conditions estivales favorisent la libération de pollens de graminées. Les pollens de chêne et d'olivier sont encore bien présents dans le sud de la France. L'entrée en floraison des tilleuls pourraient être responsables d'allergies de proximité.

Remarque : il s'agit de la meilleure période pour l'arrachage de l'ambroisie qui commence à pousser. Si de nombreux plants sont repérés, un signalement à la <u>plateforme Signalement Ambroisie</u> est recommandé pour coordonner les actions d'élimination.

Surveillance environnementale

Bulletin allergo-pollinique du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

- ➤ Lien vers le bulletin : Cliquer ici
- Carte de vigilance des pollens valable jusqu'au 16 juin 2017 : Cliquer ici

Cartographie d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes sur le risque d'exposition aux pollens

- Partie Rhône-Alpes : indices polliniques du 9 au 16 juin 2017 : Cliquer ici
- Partie Auvergne : Indices polliniques du 9 au 16 juin 2017: Cliquer ici

Informations et recommandations du ministère de la santé

Informations générales sur les Pollens et Allergies

Lien vers la page du Ministère de la santé : Cliquer ici

Recommandations sanitaires

Liens vers les conseils de prévention : Cliquer ici

Surveillance sanitaire

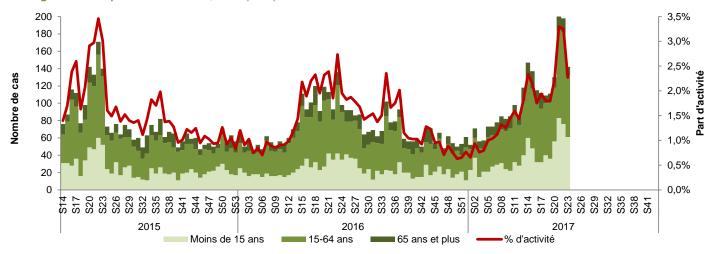
- Activité élevé -

Surveillance ambulatoire

Le nombre de cas d'allergies diagnostiqués par les associations SOS Médecins **a diminué en semaine 2017-23** bien que se situant toujours à un niveau élevé. La semaine dernière (semaine 2017-23), les allergies représentaient 2,3% de l'activité SOS Médecins sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

| Figure 1 |

Nombre hebdomadaire des consultations diagnostiquées « allergies » par les associations SOS Médecins depuis le 1^{er} avril 2015 (2015-S14) en Auvergne-Rhône-Alpes - SOS Médecins, Santé publique France



| Gastro-entérites aiguës |

- Activité faible -

Surveillance ambulatoire

L'incidence régionale des diarrhées aiguës vues en consultation de médecine générale estimée par le Réseau Sentinelles restait faible, malgré un rebond au cours de la semaine passée (semaine 23) avec 76 cas pour 100 000 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nombre de cas de gastro-entérites diagnostiqués par les associations SOS Médecins, a augmenté au cours des 2 dernières semaines. La semaine dernière (semaine 23), l'activité liée aux gastro-entérites aiguës représentait 5,2% de l'activité SOS Médecins sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (n= 324). Parmi ces cas, la part des moins de 5 ans a diminué, représentant 16 % (n=51).

Surveillance hospitalière

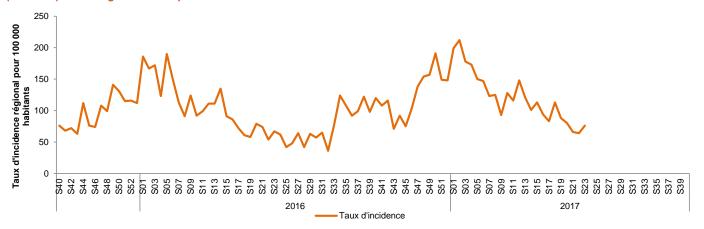
Le nombre de cas de gastro-entérites diagnostiqués par les services d'urgences a poursuivi sa baisse ces 2 dernières semaines. En semaine 23, l'activité liée aux gastro-entérites aiguës dans les services d'urgences de la région représentait 1,0% de l'activité globale de ces services (n=310). Parmi ces cas, la part de ceux de moins de 5 ans représentait 47% (n=147).

Surveillance des gastro-entérites aiguës (GEA) en Ehpad

Deux cent vingt-huit foyers de GEA sont survenus en Ehpad dans la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis le 1^{er} octobre 2016. Parmi les 223 épisodes clôturés, le taux d'attaque moyen chez les résidents était de **29%**.

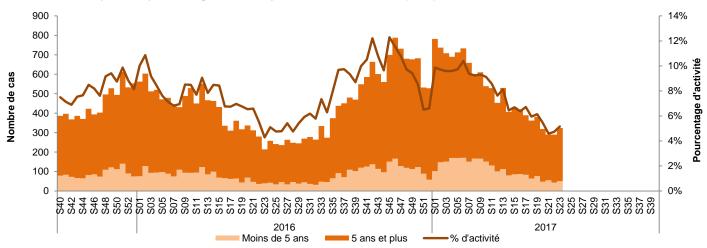
| Figure 2 |

Incidence hebdomadaire régionale (pour 100 000 hab.) des diarrhées aiguës estimée par le Réseau Sentinelles depuis le 1^{er} octobre 2015 (2015-S40) en Auvergne-Rhône-Alpes - Réseau Sentinelles



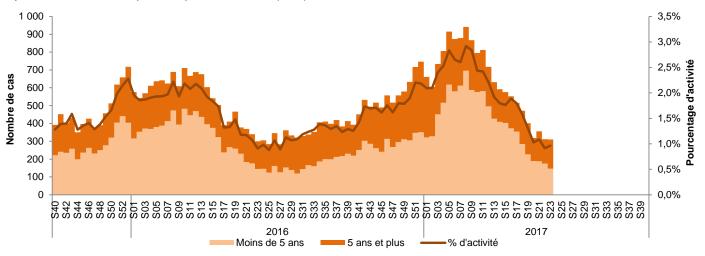
| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire et part d'activité des consultations diagnostiquées « <u>gastro-entérites</u> » par les associations SOS Médecins depuis le 1^{er} octobre 2015 (2015-S40) en Auvergne-Rhône-Alpes - SOS Médecins, Santé publique France



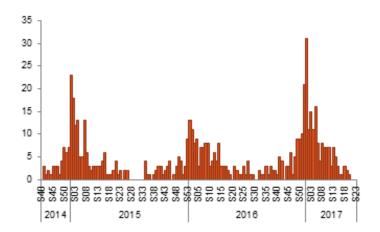
| Figure 4 |

Nombre hebdomadaire et part d'activité des consultations diagnostiquées « gastro-entérites » dans les SAU en Auvergne-Rhône-Alpes depuis le 1^{er} octobre 2015 (2015-S40) - Oscour®, Santé publique France



| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de cas groupés de GEA signalés par les Ehpad d'Auvergne-Rhône-Alpes et survenus depuis le 1^{er} octobre 2014 (2014-S40) - Voozehpad, Santé publique France



|Tableau 1 |

Caractéristiques des cas groupés de GEA signalés par les Ehpad d'Auvergne-Rhône-Alpes et survenus depuis le 1^{er} octobre 2016 (2016-S40) - Voozehpad, Santé publique France

France	
Episodes	
Nombre de foyers signalés	228
Nombre de foyers clôturés	223
Taux de foyer clôturés	97,8%
Recherche étiologique	
Recherche effectuée	154
Norovirus confirmé	48
Rotavirus confirmé	13
Autre étiologie	6
Résidents - Episodes clôturés	
Nombre total de résidents malades	5952
Taux d'attaque moyen	29,0%
Nombre d'hospitalisations en unité de soins	39
Taux d'hospitalisation moyen	0,7%
Nombre de décès	18
Létalité moyenne	0,3%
Personnel - Episodes clôturés	
Nombre total de membres du personnel malades	1094
Taux d'attaque moyen	7,6%

| Indicateurs non spécifiques |

Surveillance ambulatoire

L'activité des associations SOS Médecins est globalement stable sur l'ensemble de la région par rapport à la semaine précédente.

Surveillance hospitalière

L'activité hospitalière est globalement stable tous âges confondus par rapport à la semaine précédente.

Surveillance de la mortalité

La mortalité quelle que soit la cause de décès est stable en semaine 22 par rapport aux semaines précédentes et à un niveau attendu pour la saison.

|Tableau 1 |

Nombre de passages aux urgences et de consultations SOS Médecins sur la semaine précédente et évolution par rapport aux 12 semaines précédentes - SurSaUD®, Sante publique France

Zone			so	os			SAU					
	Moins de 15 ans		75 ans ou plus		Tous âges		Moins d	Moins de 15 ans		75 ans ou plus		Tous âges
Ain	-		-		-		548	→	292	→	2456	→
Allier	-		-		-		250	→	236	7	1491	7
Ardèche	-		-		-		321	→	259	→	1791	→
Cantal	-		-		-		150	→	173	→	940	→
Drôme	-		-		-		825	→	437	→	3339	→
lsère	400	→	232	→	1532	→	1553	→	739	→	6124	→
Loire	218	→	130	→	817	→	1430	→	609	N N	5544	→
Haute-Loire	-		-		-		193	→	162	→	1035	→
Puy-de-Dôme	174	→	118	→	775	→	771	→	432	→	3422	→
Rhône	590	→	292	7	2163	→	2725	→	1204	→	11165	→
Savoie	204	7	50	→	560	→	728	→	395	→	3194	→
Haute-Savoie	222	→	83	→	727	→	1246	→	557	→	5570	→
Auvergne-Rhône-Alpes	1 808	→	905	→	6 574	→	10 740	→	5 495	→	46 071	→

| Figure 1 |

7000

Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2011 à 2017 - Auvergne-Rhône-Alpes (effectif incomplet sur la dernière semaine) – Insee, Santé publique France



2014-18

- Nombre observé - Nombre attendu - Nombre attendu + 2* k * écart-types, 1<=k<=4

2014-44

2015-18

2015-44

2012-18

2012-44

2013-18

2013-44

2011-44

2017-18

2016-44

2016-17

¹ Méthodes des moyennes mobiles : détail en dernière page

Sources de données |

Dispositif SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès)

Ce système de surveillance sanitaire dit syndromique a vu le jour en 2003 et est coordonné par Santé Publique France. Il couvre actuellement environ 88% de l'activité des services d'urgences en France, 90% de l'activité SOS Médecins, 80% des décès quotidiens et 6% de la certification électronique des décès. Les données des consultations sont transmises quotidiennement à Santé Publique France selon un format standardisé :

- les données des associations SOS Médecins de Grenoble, St Etienne, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy: Ces associations assurent une activité de continuité et de permanence de soins en collaboration avec le centre 15 et les médecins traitants. Ses médecins interviennent 24h/24, en visite à domicile ou en centre de consultation.
- les données des services d'urgences des établissements hospitaliers (Oscour Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) :
 Les urgentistes consultent 24h/24 au sein de l'établissement de santé. Chaque passage aux urgences fait l'objet d'un envoi des données à Santé Publique France sous forme de Résumé de Passage aux Urgences (RPU).
- les données de mortalité (services d'Etat-Civil): Les services d'état-civil transmettent en continu le volet administratif des déclarations de décès à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui transmet les données chaque jour à Santé Publique France.
- Les données de certification des décès (CépiDc Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Inserm): Le volet médical du certificat de décès contient les causes médicales de décès. Il est transmis aux agences régionales de santé (ARS) et au CépiDc de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) par voie papier ou voie électronique puis à Santé Publique France.

Liens utiles:

- Santé Publique France
- BVS SurSaUD Rhône-Alpes (2015)
- BVS SurSaUD Auvergne (2014)

Point Qualité des données - Semaine 2017-21

	SOS Médecins	Réseau Oscour
Etablissements inclus dans l'analyse des tendances = Participation au dispositif depuis la semaine 2017-07	6/6 associations	82/88 services d'urgences
Taux de codage du diagnostic sur la semaine précédente sur ces établissements	95,6%	69,6%

Réseau Sentinelles

Réseau de 1 300 médecins généralistes libéraux (2% au niveau national) bénévoles et volontaires répartis sur le territoire métropolitain français. Ce système national de surveillance permet le recueil, l'analyse, la prévision et la redistribution en temps réel de données épidémiologiques issues de leur activité libérale et s'intègre aux dispositifs de surveillance mis en place par Santé Publique France

Lien utile: https://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/?site=rhone-alpes

Système de surveillance des cas groupés d'Infection respiratoires aiguës (IRA) et de gastro-entérites aiguës (GEA) dans les EHPAD :

Système de surveillance active en Auvergne-Rhône-Alpes depuis l'hiver 2011-2012

Lien utile: http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Gestion-des-epidemies-en-EHPAD.146423.0.html

| Méthodes statistiques |

[M1] Méthode des Moyennes Mobiles

Une moyenne mobile (MM) permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives.

L'ordre est le nombre de périodes sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, pour la semaine S, la moyenne mobile journalière et hebdomadaire est calculée comme la moyenne arithmétique des valeurs observées des semaines S-12 à S-1 (ordre 12). Des seuils statistiques sont calculés à partir de la moyenne mobile et des écarts-types (ET) associés :

Seuil non calculable

Activité en hausse (≥ MM+2ET)

Activité stable (JMM-2ET; MM+2ET[)
 Activité en baisse (≤ MM-2ET)

[M2] Méthode de régression périodique (Serfling)

Le nombre attendu au niveau régional et son intervalle de confiance à 95% ont été calculés selon la méthode de Serfling.

Cette méthode permet de modéliser une série de données en prenant en compte la tendance, la saisonnalité ainsi qu'une fluctuation aléatoire. Un signal statistique est défini par un dépassement de seuil pendant deux semaines consécutives.

Les données supérieures au 95^{ème} percentile de la distribution n'ont pas été prises en compte dans la détermination du modèle afin d'éliminer les épidémies antérieures.

Pelat, C., P. Y. Boelle, et al. (2007). Online detection and quantification of epidemics. BMC Med Inform Decis Mak 7:29 http://marne.u707.jussieu.fr/periodic/

| Regroupements syndromiques |

Voici la liste des codes de la Cim-10 des regroupements syndromiques à partir des données issues des urgences hospitalières et utilisées pour la surveillance :

- Bronchiolite: J21, J210, J218, J219
- Grippe, syndrome grippal: J09, J10, J100, J101, J108, J11, J110, J111, J118
- Gastro-entérite: A08, A080, A081, A082, A083, A084, A085, A09, A090, A091, A099

| Partenaires de la surveillance |

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser les surveillances présentées :

- Les services d'urgences adhérant au réseau Oscour
- Les six **associations SOS Médecins** de la région (Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy)
- Les SAMU
- Les mairies et leur service d'état civil qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- Le **CNR** Arboviroses (Institut de Recherche Biologique des Armées, Marseille)
- Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)
- Le Réseau Sentinelles de l'Inserm
- L'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance
- Les équipes de l'ARS notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale
- L'Entente Interdépartementale pour la démoustication Rhône-Alpes (EIDRA)

Le point épidémio

Responsable de la Cire
Christine SAURA

Equipe de la Cire Auvergne-Rhône-Alpes

Julien BERRA

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

Directeur de la publication

François BOURDILLON

Santé Publique France

Comité de rédaction

L'équipe de la Cire Auvergne-Rhône-Alpes

Diffusion

CIRE Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel: 04 72 34 31 15

Fax: 04 72 34 41 55

Mail:ars-ara-cire@ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur:

www.santepubliquefrance.fr

Twitter: @sante-prevention

